



Infor Anael Finance iSeries COMM'21

© Copyright 2013 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Infor Anael Finance iSeries version V3

Auteur : Infor

Date de publication : juin 28, 2013

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Périmètre du document	5
Pré-requis	5
Documents liés	5
Historique du document.....	6
Contacter Infor	6
Chapitre 1 Introduction	7
Avertissement.....	7
Chapitre 2 Paramétrage.....	9
Droits.....	9
Autorisations.....	9
Autorisations pour transfert.....	9
Paramètres généraux.....	10
Types de fichiers.....	12
Serveurs	13
Comptes bancaires.....	14
Cartes paramètres.....	14
Extensions aux cartes paramètres.....	15
Fichiers 'Compteur' d'envoi des fichiers.....	15
Chapitre 3 Améliorations et nouvelles fonctionnalités	17
Aspects technique de la connexion.....	17
Branchement du modem	17
Transferts.....	18
Création d'un transfert.....	18
Création par la gestion des transferts.....	18
Création par l'entrée batch.....	20

Appel par CLP	20
Autres options de la gestion des transferts	21
Extraits de compte	22
Mouvements par date opération et par date de valeur	22
Historique des soldes	22
Gestion des doubles	23
Gestion des lignes	23
Génération de la ligne	23
Gestion de la ligne et du contrôleur	23
Procédures de service	23
Récupération des tables SYSPER	23
Compteurs	23
Gestion des incidents	24
Définitions	24
Fonctionnement du programme de transmission (détail partie 4)	25
Définitions	25
Mécanisme de gestion des erreurs	26
Tableau de résolution des incidents	26
Annexe A Description de la DS externe TRANSBP	29

À propos de ce manuel

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor Anael Finance iSeries

Périmètre du document

Infor Anael Finance iSeries version V3

Pré-requis

Le produit **COMM'21** est un nouveau produit indépendant des autres progiciels de la Société **JBA PRESYS**. Sa version actuelle est donc la V1.00.

L'utilisation du produit **COMM'21** par les autres progiciels de la gamme XL est possible à partir des versions suivantes :

- SYSPER XL V1.4
- ANAEL XL V2.2

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	1999	R&D	Création du document
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : www.infor.com/inforxtreme.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

La partie 'Télétransmission' de ce produit est protégée par mot de passe.

REMARQUE

Si vous n'avez pas demandé le déverrouillage, le message '**Accès restreint**' apparaît en haut à droite de l'écran.

COMM'21 est un produit indépendant de tout produit permettant d'échanger des données avec les banques directement d'ordinateur à ordinateur.

Il fonctionne dans les 2 sens :

- **ALLER** (Client vers Banque) :
 - Remise de LCR..
 - Virements (fournisseurs, payes, notes de frais...).
 - Prélèvements.
 - Sortie bons à payer (réponse aux relevés).
- **RETOUR** (Banque vers Client) :
 - Extraits de compte.
 - Une visualisation des extraits de compte, avec calcul de soldes, est intégrée au module.
 - Relevés LCR (avis de domiciliation).
 - Avis d'impayés.
 - Informations sur virements reçus.

Avec chacune des banques, 3 normes peuvent être utilisées correspondant à 4 types d'échanges.

ETEBAC I : Sens client-banque par le réseau commuté (BSC - V26 bis).

ETEBAC II : Sens banque-client par le réseau commuté (BSC - V26 bis).

ETEBAC III : Dans les 2 sens via le réseau Transpac (X25).

ETEBAC III : Dans les 2 sens par un accès Transpac en commuté synchrone (X32).

Avertissement

Il appartient à l'utilisateur de souscrire auprès de chacune de ses banques un abonnement lui permettant d'échanger avec elle des données. Par retour, les banques renvoient la structure de leur carte paramètre qui sera saisie dans les tables de références de **COMM'21**. Conservez précieusement ces documents, ils vous seront nécessaires en cas d'anomalie.

De même, l'utilisateur doit posséder un modem compatible avec les protocoles choisis.

Introduction

Dans le cas d'un abonnement TRANSPAC, le modem est fourni par TRANSPAC.

Pour le réseau commuté, le modem doit être conforme aux normes BSC (V26 bis).

Le modem standard fourni par IBM permet de fonctionner en mode X32.

REMARQUE

Nous avons fait fonctionner le modem IBM en mode BSC avec certains serveurs de la Société Générale (IDF, OUEST) il est indispensable de vérifier auprès des autres serveurs de la SG.

Le paramétrage s'effectue dans cet ordre :

- Les droits.
- Les paramètres généraux.
- Les serveurs bancaires.
- Les comptes bancaires.
- Les types de fichiers.
- Les cartes paramètres.
- Les extensions des cartes paramètres.

Droits

Autorisations

Vous pouvez, via cette option, interdire à certains utilisateurs une option sur un écran de gestion.

Toutes les options sont autorisées par défaut('*****' : Toutes).

Pour limiter l'usage à un utilisateur, il vous suffit de le déclarer dans cette table en mentionnant éventuellement les noms de programmes et d'options concernés.

Le nom de programme est visible sur les différents écrans du module.

Autorisations pour transfert

Cette option permet de limiter la liste des transferts autorisés sur l'écran de gestion et donc d'interdire d'activer les options.

L'accès aux utilisateurs peut être limité au :

- Sens du transfert ('E'/'R'/'*') : Les deux).
- Type de fichier ('**') : Tous).

Paramètres généraux

Cette table contient les **VALEURS PAR DEFAUT** qui seront utilisées pour l'ensemble du produit.

Programme : PARGENA		
Date.... : 26/12/96	GESTION DU	Travail.. : PCJFOSS1
Heure... : 10 :41 :29	PARAMETRAGE GENERAL	Utilisat. : UTIL
Afficher		
Code paramètre générale	: *	(Toujours ``')
Nom de la ligne	: BANQUES	
Nom du contrôleur	: BANQUES	
Nom du device	: BANQUES	
Nom de ressource	: LIN011	
Cmuté/Transpac/X32	: X	(C/T/X)
Vitesse de ligne	: 9600	
Activation à IPL	: O	(O/N)
Bibl. fich. Envois sauvegardés	: \$DUMES	
Activer gestion des doubles. .	: O	(O/N)
Si X32	----> N° d'appel X32 . .	: :3603
	----> N° voie logique. :	
	: Type de SVC. . .	: (I/O/B)
Si TRANSPAC	: Adr. Loc. réseau :	
	----> Taille fenêtre . :	
F3=Exit	F5=Réafficher	F12=Annuler

Les zones concernant les paramètres de communication feront gagner du temps lors de la saisie du paramétrage de chaque serveur bancaire.

Nom de la ligne, Nom du contrôleur, Nom du service

Ces zones représentent le nom des objets de communication qui seront utilisés par le produit.

Le choix en est laissé pour pouvoir éventuellement réutiliser un objet de configuration déjà existant (cas d'une ligne Transpac par exemple).

Nom de ressource

Ceci représente le nom de la broche '**V24**' reliant l'AS/400 au modem.

Pour en connaître le nom :

- Signez-vous sous '**QSECOFR**'.
- Saisissez la commande '**WRKHDWPRD**' puis choisissez l'option '**1**'.
- Repérez le nom de la ressource correspondant à l'emplacement de la broche derrière l'AS/400 (en appuyant éventuellement sur la touche de fonction **F11**).

Si vous utilisez l'emplacement du modem IBM, la ressource est souvent '**LIN011**' ou '**CMN01**' (Power PC).

Commuté/Transpac/X32 ('C'/'T'/'X')

En, fonction du choix opéré, certaines zones de la 2^{ème} partie de l'écran vont s'effacer.

Vitesse de la ligne

Cette zone initialisée à 9600 est à corriger éventuellement selon les possibilités du modem ou de l'abonnement Transpac.

Activation à l'IPL ('O'/'N')

Si vous répondez 'O', la ligne sera en instance à chaque 'IPL'. Aucun autre objet de configuration ne pourra être utilisé sur cette ressource sans intervention manuelle.

Bibliothèque de sauvegarde des fichiers

Afin de pouvoir recommencer un envoi infructueux, les fichiers sont sauvegardés dans cette bibliothèque avant l'envoi.

Activer la gestion des doubles ('O'/'N')

Si par erreur, une banque envoie deux fois le même fichier (extraits de compte), la gestion des doubles permet de repérer ces enregistrements et de les supprimer.

Une récupération ultérieure est possible¹.

N° d'appel X32

Ayant en général pour valeur ':3603', cette zone représente le numéro du serveur pour établir le lien avec Transpac.

REMARQUE

Le caractère ':' est utilisé pour que le modem attende la tonalité avant d'effectuer une numérotation.

Dans certains cas (suivant le type de standard), il est nécessaire de remplacer ':' par '<' ou 'P' pour augmenter le temps d'attente de la tonalité.

Voie logique, Type SVC, Adresse réseau, Taille fenêtre

Toutes ces informations sont lisibles sur la feuille d'abonnement Transpac.

¹ Cf. 'Gestion es doubles' dans le chapitre 'Fonctionnalités'

Types de fichiers

```

Programme : TYPFICA
Date..... : 26/12/96          GESTION DES          Travail.. : PCJFOSS1
Heure.... : 10 :41 :29      TYPE DE FICHER          Utilisat. : UTIL
Afficher
Code fichier. . . . . : 1

Désignation. . . . . : LCR
Type d'envoi . . . . . : 01 SENS SOCIETE ==> BANQUE (Emission)
                        01 = Remise de LCR
                        02 = Virement
                        05 = Prélèvements
                        06 = Sortie bons à payer (Rép. Relevés)
SENS BANQUES ==> SOCIETE (Réception)
                        03 = Extrait de compte
                        04 = Relevés LCR (Avis de domiciliation)
                        07 = Avis d'impayés
                        08 = Informations/virements reçus

Nombre de mois avant épuration : 55
Taille enregistrement reçu . . : (120/240)

F3=Exit          F5=Réafficher          F12=Annuler

```

Ils permettent de définir les types d'opération à effectuer avec les banques.

Exemple

LCR, Virement, Extrait de compte, etc.

Type d'envoi

Cette zone a pour valeurs possibles :

- '01' : LCR.
- '02' : Virement.
- '03' : Extrait de compte.
- '04' : Relevés LCR (Avis de domiciliation).
- '05' : Prélèvements.
- '06' : Sortie bons à payer (rép.relevés).
- '07' : Avis d'impayés.
- '08' : Informations/virements reçus.

Si '03' : Les traitements suivants seront déclenchés après réception :

- Cumul dans un fichier 'EXTCPTP'.
- Cumul dans le fichier 'MOUVEMP' servant à la visualisation des extraits de compte.
- Déclenchement d'une édition avec ancien solde, nouveau solde et détail des mouvements.

Nombre de mois avant épuration

L'option '4' : **Supprimer** de la gestion des transferts sera interdite si :

Date transfert + Nombre mois > Date du jour.

Taille enregistrement (120/240)

C'est la taille du fichier réel d'envoi.

Cette zone n'est pas gérée en réception.

Serveurs

Les serveurs représentent la machine avec laquelle le produit va dialoguer. De fait, il est possible de n'avoir qu'un seul serveur pour plusieurs comptes chez la même banque.

```

Programme : SERVERA
Date..... : 26/12/96          GESTION DES          Travail.. : PCJFOSS1
Heure.... : 10 :41 :29       SERVEURS BANCAIRES   Utilisat. : UTIL
Afficher
Code serveur . . . : 3

Nom du serveur . . . : Crédit Agricole
Interlocuteur. . . . : Olivier          Téléphone. . . . : 0298760111
Nom de la ligne. . . : BANQUE03         Vitesse de ligne : 9600
Nom du contrôleur. . : BANQUE03        Activation à IPL : O (O/N)
Nom du device. . . . : BANQUE03
Nom du ressource . . : LIN011
Cmuté/Tranpac/X32. . : X (C/T/X)
Si COMMUTE          ----> N° commuté . . . :
Si X32              ----> N° d'appel X32 . . : :3603
Si X32 ou TRANSPAC ----> N° Transpac. . . : 156070748416203

                      ----> N° voie logique. :
                      :   Type de SVC. . . : (I/O/B)
Si TRANSPAC        :   Adr. Loc. réseau :
                      ----> Taille fenêtre . :

F3=Exit           F5=Réafficher           F12=Annuler

```

SAISIE D'UN SERVEUR

Code

Identifiant du serveur.

Nom

Libellé de la banque.

Interlocuteur, téléphone

Ces deux zones facultatives sont utiles pour mémoriser les coordonnées du service technique de la banque servant à vérifier les envois.

N° commuté, N° Transpac

Selon le type de connexion choisi, l'un de ces numéros sert au modem pour appeler automatiquement le serveur.

Pour être utilisable par le modem, faites précéder chaque attente de tonalité par le caractère ':'.

Exemple

:0:16:1457844

où '0' sert à l'appel du standard.

Dans certains cas, un meilleur fonctionnement est observé en utilisant comme caractère '<' à la place de ':'.

TOUS LES AUTRES PARAMETRES SONT INITIALISES AVEC LA TABLE DES PARAMETRES GENERAUX ET MODIFIABLES.

En effet, il est possible d'envisager par exemple une connexion Transpac pour un serveur et BSC pour un autre.

A partir de l'écran de **Gestion des Serveurs**, vous pouvez :

- Gérer Les comptes par l'option '12'.
- Générer la ligne par l'option '13'.

Comptes bancaires

A chaque serveur, nous pouvons associer plusieurs comptes bancaires (RIB), ceci est particulièrement utile dans les cas suivants :

- En réception, pour pouvoir visualiser les extraits de compte correspondants.
- Pouvoir identifier une demande de transfert si le serveur n'est pas renseigné. Grâce au RIB figurant sur le fichier d'envoi et à cette table, le module pourra alors de lui même retrouver le serveur correspondant.

Il n'y a pas d'option de modification, la seule zone de données étant le RIB.

A partir de l'écran '**Gestion des Comptes bancaires**', vous pouvez :

- Visualiser les extraits de compte par les options '14' (trié par date de valeur) et '15' (trié par opération).
- Epurer les extraits de compte jusqu'à une date saisie par l'option '16'.

Le solde épuré est alors cumulé dans la table historique des soldes.

Cartes paramètres

Le contenu de cette carte de 80 caractères est inséré comme premier enregistrement de chaque fichier d'envoi et permet à la banque d'identifier le demandeur ainsi que le type d'opération qu'il veut effectuer.

Une carte est saisie pour chaque serveur en émission et réception.

Le contenu de cette carte est fourni par la banque.

Extensions aux cartes paramètres

Cette option permet de substituer certaines informations de la carte paramètre en fonction du type de fichier et au moment de l'envoi.

Exemple

Un type d'opération est souvent exigé dans la carte paramètre. VIR, LCR, etc.

Séquence, N° séquence, date séquence

Certaines banques exigent qu'à une position donnée de la carte paramètre, un numéro de séquence soit incrémenté si plusieurs envois de même type sont effectués au cours de la même journée.

Une comparaison entre la date séquence et la date d'envoi est effectuée dans le produit pour savoir si vous devez réinitialiser automatiquement le numéro de séquence dans cette table lors d'un envoi.

N° commuté, N° Transpac

Il peut se trouver que le numéro d'appel du serveur soit différent selon que l'on traite des LCR, Virements...

La possibilité de substituer le numéro d'appel du serveur en fonction du type de fichier est donc donnée.

Carte paramètre

Les parties renseignées dans cette zone de 80 caractères se substitueront à celles de la référence carte paramètres lors de l'envoi.

L'insertion du caractère '%' permet de substituer un blanc.

Exemple

Carte paramètre origine : 'PASSWORD'

Extension carte : 'MOT1%%%'

Résultat : 'MOT1'

Sinon, cela donnerait : 'MOT1WORD'

Fichiers 'Compteur' d'envoi des fichiers

Ce fichier doit contenir deux enregistrements :

- 'TRANSF' qui servira à gérer et à sauvegarder le dernier numéro de transfert.
- 'TRAVA' qui servira à générer et à sauvegarder le dernier numéro de fichier de travail.

Ces deux enregistrements font partie du paramétrage de base du module 'Télétransmission'.

Aspects technique de la connexion

Trois possibilités de connexion sont envisageables :

En commuté avec BSC

Ceci nécessite l'acquisition d'un modem répondant à l'avis V26 bis.

Il est préférable de choisir un modem ALCATEL 1144MD.

Branchement du modem

- Reliez la prise téléphonique.
- Repérez la broche '**V24**' à la sortie de l'AS/400 et la brancher derrière le modem (souvent, le branchement s'effectue à la place du modem IBM, la ressource utilisée est alors '**LIN011**' ou '**CMN01**' pour les modèles Power PC).
- Branchez l'alimentation électrique et allumez le modem à l'aide de l'interrupteur situé sur la face arrière.

Connexion X32

Le principe de '**X32**' est un accès au réseau Transpac en commuté. Cette méthode présente l'avantage de pouvoir utiliser le modem fourni par IBM. Aucun branchement ni configuration particulière n'est donc à effectuer.

Cependant, il vous est conseillé de vous renseigner auprès des différentes banques si la norme '**X32**' est acceptée. Deux modes de tarification sont utilisés : à l'appelé ou à l'appelant. Dans cette version le produit **COMM'21** traite que la tarification à l'appelé (c'est-à-dire la banque). La facturation de la communication est donc envoyée au destinataire, la banque.

Certaines d'entre elles pourront refacturer la communication à leur client.

TRANSPAC

Le modem est installé par Transpac. Avant de décider d'utiliser cette méthode, vous devez vous assurer que le type d'abonnement Transpac utilisé comprend un '**CVC**'².

La feuille d'abonnement fournie par Transpac sera très utile pour réaliser le paramétrage du produit.

² Circuit Virtuel Commuté

Transferts

Vous définissez dans un transfert toutes les caractéristiques de la transmission à venir. Celle-ci peut être déclenchée aussitôt après la création du transfert ou à la demande de l'utilisateur.

Les transferts de l'écran de gestion sont classés par banque et du plus récent au plus ancien.

Vous pouvez aussitôt visualiser sur la partie droite de l'écran si un transfert a été traité et si le déroulement s'est bien effectué.

Avant d'étudier les différentes options de la gestion des transferts, nous allons voir comment le créer.

Création d'un transfert

Un transfert est généré soit par :

- L'option '1' de la gestion des transferts.
- L'entrée batch si l'on vient d'un progiciel.

Création par la gestion des transferts

```

Programme : TRANSHI
Date..... : 26/12/96          GESTION DES          Travail.. : PCJFOSS1
Heure.... : 10 :41 :29      DEFINITIONS DE TRANSFERTS  Utilisat. : UTIL

Code serveur . . . . . : 2          Banque de Bretagne
Ou Compte Bancaire. . . . . :
Emission/Réception . . . . . : E          (E/R)
Type de fichier. . . . . : 1          LCR
Nom fichier transmission . . . : TESTLCRSV
Bibliothèque fichier transm. . : SYSENKTOOL
Fichier unique ? . . . . . : N          (O/N) (Si réception)
Taille enregistrement. . . . . : 80      (80/160)

Fréquence. . . . . : 1          0=Par intervalle  1=Une fois
                               2=A la semaine    3=Au mois

Support préconnisé . . . . . : T          (C/D/T)
Déclenchement immédiat . . . . : N          (O/N)

Traitement avant transfert . . : /          Pgm./Bib.
Traitement après transfert . . : /          Pgm./Bib.

F3=Exit          F5=Réafficher          F12=Annuler
    
```

Le numéro de transfert est unique et généré automatiquement.

Serveur - Compte bancaire

Une des deux zones doit être saisie.

Un contrôle est effectué dans les références.

Emission - Réception

'E' : Emission.

'R' : Réception.

Type de fichier

Il doit exister en référence.

Ceci permettra de préciser la carte paramètre à insérer au moment de l'envoi.

Nom fichier transmission / bibliothèque / fichier unique

- **En émission**

Ces zones sont obligatoires.

L'existence du fichier dans la bibliothèque est contrôlée.

Cependant, la non existence se traduit par un message d'information non bloquant.

Lors de l'activation du transfert, le système attendra alors la génération du fichier.

- **En réception avec fichier unique : 'N'**

Ces zones sont obligatoires.

Le nom rentré représente le fichier e 120 caractères de long qui sera généré ou substitué lors de la réception.

- **En réception avec fichier unique : 'O'**

Seule la bibliothèque est obligatoire.

En effet, le nom du fichier créé sera une concaténation de : B + les 4 premiers caractères du code serveur + le quantième du jour.

Taille enregistrement 80/160

- **Emission**

Les enregistrements envoyés faisant 160 caractères de long, une conversion sera effectuée si 80 a été choisi.

Il convient donc de vérifier la taille du fichier d'envoi.

- **Réception**

La zone inutilisée est automatiquement remise à blanc.

En effet, les enregistrements reçus font 120 caractères de long.

Fréquence (0/1/2/3/)

'0' : Le traitement sera automatiquement relancé à chaque intervalle de secondes rentré dans l'écran suivant.

'1' : Le traitement est lancé une fois immédiatement ou à une date et heure renseignées dans l'écran suivant.

'2' : Le traitement est lancé chaque semaine à heure précise pour les jours indiqués. Possibilité est fournie de rentrer des dates d'exception (jours fériés).

'3' : Le traitement est lancé chaque mois à heure précise pour le premier jour du mois (*P), le dernier jour (*D) ou pour un jour donné.

Les dates d'exception peuvent aussi être indiquées.

Support préconisé ('C'/'D'/'T')

'C' : Lors de l'activation du transfert, la sauvegarde du fichier se fera sur cartouche.

'D' : Lors de l'activation du transfert, la sauvegarde du fichier se fera sur disquette.

'T' : La télétransmission est utilisée.

Déclenchement immédiat ('O'/'N')

'O' : Il n'y a pas besoin d'activer le transfert par l'option '21'. Celui-ci est lancé automatiquement après la création.

'N' : L'option '21' est nécessaire.

Programme avant/après traitement

Vous avez la possibilité d'associer à la transmission des programmes pour des traitements divers. Ceux-ci devront gérer l'ajout des bibliothèques nécessaires à leur exécution.

Cette possibilité est utilisée pour intégrer automatiquement les données (Cf. Extraits de compte) dans ANAEL.

Création par l'entrée batch

Vous pouvez générer un transfert à partir d'une application extérieure (Compta, Paie...).

Deux méthodes :

- Appel par programme.
- Appel par CLP.

APPEL PAR PROGRAMME

Pour cela, Vous devez faire un appel RPG avec les paramètres suivants :

- Programme appelé : '**TRANSFB**'

- **Option**

'01' : Créer.

'02' : Modifier.

'03' : Supprimer.

- **Avec édition ('O'/'N')**

Edite les paramètres du transfert.

Dans tous les cas, une édition a lieu en cas d'erreur.

- **Code retour (1 caractère) : '*' si erreur.**

DS externe '**TRANSBP**' à remplir : Image du fichier transfert (Cf. Description en annexe).

Appel par CLP

Vous pouvez générer un transfert à partir d'une application extérieure (compta, paie).

Un exemple est fourni avec le programme '**PRT200CLP**' de la bibliothèque '**SYSBNKTOOL**'.

Programme appelé : '**TRANSFE**'.

PARAMETRES

- **Option**

- '01' : Créer.
- '02' : Modifier.
- '03' : Supprimer.

- **Avec édition ('O'/'N')**

Codes retours (1 caractère) :

- '*' ⇒ Si erreur.
- ' ' : Autre cas.

Zone de 432 caractères correspondant à l'Annexe A.

Autres options de la gestion des transferts

Option '8' : Historique

Une fois le transfert activé (si déclenchement immédiat ou option '21'), l'historique permet de connaître l'origine du transfert, la cause d'un échec éventuel, et le nombre d'enregistrements transmis³.

```

Programme : TRANSHI
Date..... : 26/12/96      HISTORIQUE DES TRANSFERTS      Travail.. : PCJFOSS1
Heure.... : 10 :41 :29      Utilisat. : UTIL

Code serveur . . . . . : 1          CREDIT LYONNAIE
Compte Bancaire. . . . . :
Emission/Réception . . . . . : E          (E/R)
Type de fichier. . . . . : 01          LCR
Nom fichier transmission . . . : TESTLCRSV SYSBNKTOOL
Date génération. . . . . : 00 / 00 / 0000
Généré par . . . . . :
N° travail . . . . . :
Date déclenchement . . . . . : 25/09/1996
Nombre enregistrements transmis:      3
Code retour. . . . . :          Fin Transmission Normale

Date épuration . . . . . : 25/04/2001
Fichier sauvegardé . . . . . : X0196269F9
Bibliothèque fichier sauvegardé: SYSENKDATA

F3=Exit          F5=Réafficher          F12=Annuler

```

³ Cf. Chapitre 'Gestion des incidents'

Option '21' : Lancer / Planifier

Si le déclenchement immédiat n'a pas été retenu, un transfert ne sera planifié puis activé que par cette option.

Vous ne pouvez faire qu'une fois l'option '21', sauf si l'option '22' a été faite entre temps.

A ce sujet, vous devez mettre à jour les options de sécurité si vous voulez interdire deux lancements successifs en n'autorisant l'option '22' qu'à certains utilisateurs.

L'option '21' s'applique aussi bien à la sauvegarde cartouche ou disquette qu'à la télétransmission.

Option '22' : Arrêter / Déplanifier

Vous pouvez ainsi enlever la planification d'un transfert et empêcher la transmission.

Option '24' : Infos produits

Dans l'entrée batch, vous avez la possibilité de fournir les zones suivantes :

- Programme (WLPGR0)
- Bibliothèque (WLBIB0)
- Zone de 256 car. (WLZLI0)

Le programme de la bibliothèque représente l'applicatif qui permettra de mettre en forme la zone de 256 caractères et de la visualiser.

La zone de 256 caractères contient des informations spécifiques à l'applicatif ayant généré le transfert (société, matricules traités...)

Extraits de compte

Mouvements par date opération et par date de valeur

Ces visualisations sont aussi accessibles par les options '14' et '15' de la référence '**Comptes bancaires**'.

Historique des soldes

Ceci permet de mettre à jour le solde correspondant à la situation antérieure au fichier '**Mouvements**'.

Lorsqu'une épuration des mouvements est lancée, une mise à jour de ce solde est effectuée en même temps.

Il est nécessaire de mettre à jour cette table à l'installation du module.

Gestion des doubles

Il se peut que la banque commette l'erreur d'envoyer deux fois le même fichier '**Mouvements**'.

Vous avez la possibilité, dans les paramètres généraux, de préciser si vous voulez activer la gestion des doubles.

Dans l'affirmative, les mouvements reçus en double seront mis de côté et éventuellement récupérables par cette option.

Gestion des lignes

Ces options sont aussi accessibles par l'écran '**Gestion des serveurs bancaires**'.

Génération de la ligne

Vous pouvez utiliser une ligne et un type de connexion différents pour chaque serveur.

La configuration proposée par défaut est celle des paramètres généraux.

Gestion de la ligne et du contrôleur

Ceci permet de visualiser l'état de la ligne.

Procédures de service

Récupération des tables SYSPER

Un applicatif permet de récupérer la plupart des informations de l'ancien module intégré à **SYSPER**⁴.

Compteurs

Cette table est utilisée pour la gestion interne du module et ne doit pas être activée.

⁴ Cf. Document correspondant

Gestion des incidents

Afin de bien comprendre la méthode à suivre en cas de problème, voici un rappel des différentes étapes de la partie communication de la transmission bancaire :

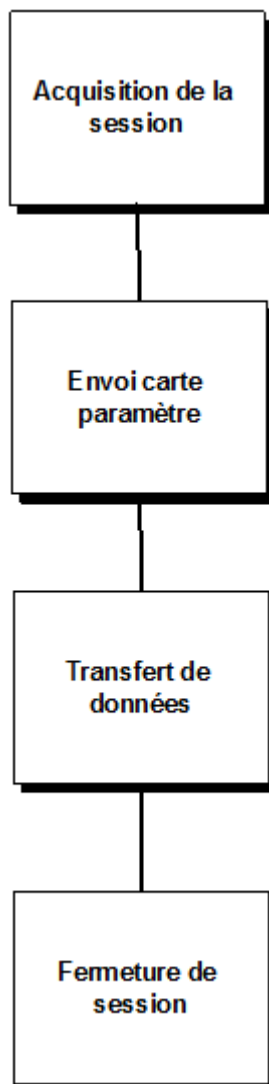


Définitions

Contrôleur, Ligne

Éléments de configuration AS/400 permettant de définir les caractéristiques de la transmission à venir.

Fonctionnement du programme de transmission (détail partie 4)



Définitions

Acquisition session

Mécanismes par lesquels un contact physique est établi entre les ordinateurs client et banque.

Carte paramètre

1^{er} enregistrement inséré dans le fichier d'envoi inséré au moment de la transmission.

Cet enregistrement permet à la banque d'identifier l'émetteur ainsi que le type d'opération à effectuer.

Mécanisme de gestion des erreurs

Si un incident survient la méthodologie de recouvrement reste la même quelle que soit l'étape :

'1' : Y a-t-il un message dans 'QSYSOPR' se rapportant aux transmissions ? (**RAPPEL** : Faites un Appel système et option '6'). Si 'Non', passez à l'étape 3.

'2' : Notez le message (identifiant et texte) puis répondez 'C' : **Annuler**.

'3' : Allez dans la gestion des transferts puis après avoir identifié le transfert mis en cause, choisissez l'option '8' : Historique. La cause de l'incident est toujours signalée sur cet écran. Notez les deux zones code retour et libellé.

Essayez de résoudre l'incident de la manière suivante :

- Recherchez à l'aide du tableau de résolution des incidents ci-dessous celui correspondant au libellé de l'option '8'.
- Lisez les explications correspondant au code retour dans les annexes ou la documentation standard d'IBM.
- Si l'incident n'est toujours pas résolu, appelez le STC en fournissant le code retour et le libellé.

'4' : Une information complémentaire pourra éventuellement se trouver dans la 'JOBLOG' associée au travail de transmission. Fournissez éventuellement cet état à **JBA PRESYS**.

Tableau de résolution des incidents

Libellé incident	Action à entreprendre
Erreur pendant activation de la ligne	Vérifiez si une autre application utilisant les communications n'alloue pas la ressource. Exemple
Erreur pendant désactivation de la ligne.	<p>Passes système en cours. Pour cela, saisissez 'WRKCFGSTS *LIN'</p> <p>Repérez pour chaque ligne qui n'est pas hors fonction si la ressource utilisée n'est pas identique (en choisissant l'option '8' puis, l'option '5').</p> <p>Vérifiez qu'un autre transfert bancaire n'est pas déjà en cours.</p> <p>Saisissez pour cela 'WRKCFGSTS *LIN' et vérifiez que la description de ligne réservée aux banques n'est pas active.</p> <p>Remarques</p> <p>Il vous est conseillé d'utiliser une JOBQ spécifique à ce produit réglée avec un écoulement d'un travail à la fois à brancher au niveau de la JOBQ 'SYSBNK' de 'SYSBNKOBJ'.</p> <p>Si les connexions bancaires ont lieu régulièrement, il est préférable à cet effet pour éviter les risques de conflit.</p>
Echec d'acquisition	<p>Vérifiez :</p> <p>Le bon branchement du modem</p> <p>Branchement électrique (des voyants doivent être allumés).</p> <p>Le gros câble noir est-il bien branché entre l'AS/400 et le modem ?</p>

	<p>La prise téléphonique est-elle bien branchée dans la prise murale ?</p> <p>Etes-vous sûr du bon fonctionnement de votre installation PTT ?</p> <p>Pour cela, branchez un téléphone ordinaire dans la prise PT à la place de la prise modem et appelez un interlocuteur extérieur.</p> <p>Le numéro d'appel du serveur est peut être «brûlé», phénomène lié à un nombre d'appels infructueux trop élevé d'un même numéro.</p> <p>Pour le nombre de modems, il suffit de couper l'alimentation électrique pendant environ 30 secondes, puis de rebrancher.</p> <p>Si cela ne fonctionne toujours pas, il peut s'agir d'un problème de numérotation Décimale / Multifréquence. Reportez-vous à la notice du modem pour le reconfigurer. En général, la numérotation multifréquence est mieux adaptée.</p> <p>La cause peut aussi être due à un dérangement momentané au niveau du serveur de la banque. Téléphonnez à l'assistance technique de la banque au numéro que vous avez inscrit dans la fiche serveur.</p>
Echec d'envoi carte	<p>La connexion avec le serveur a bien eu lieu, cependant une erreur s'est produite au moment de l'envoi.</p> <p>Que faire ?</p> <p>Téléphonnez à la banque pour retrouver la trace de l'appel.</p>
Serveur non trouvé	<p>Vous avez essayé d'effectuer une transmission vers un serveur qui n'existe plus dans la table.</p> <p>Que faire ?</p> <p>Créez-le dans la table des serveurs.</p>
Carte paramètre non trouvée	<p>La carte paramètre associée au serveur et à l'Emission/Réception n'a pas été trouvée.</p> <p>Que faire ?</p> <p>Créer la carte paramètre.</p>
Client inconnu Fichier inconnu Erreur diverse sur carte paramètre	<p>Vous avez été rejeté par la banque parce que la carte paramètre contient une information incorrecte. Vérifiez avec votre interlocuteur à la banque la validité des informations correspondant au message.</p>
Fichier non disponible	<p>Vous avez essayé de récupérer un fichier qui n'est pas encore disponible à la banque.</p>
Erreur sur envoi des données Erreur sur réception données Erreur sur ETX Erreur sur EOT	<p>La transmission a été coupée en plein transfert. Il s'agit probablement d'un incident physique sur la ligne ou le modem.</p> <p>Que faire ?</p> <p>Refaites quelques tentatives, (option '22' de la gestion des transferts puis option '21'). Se cela ne fonctionne toujours pas, appelez la banque pour qu'ils retrouvent la trace de l'appel et éventuellement l'explication.</p>

Annexe A Description de la DS externe TRANSBP



DS Externe TRANSBP

Zones fichiers transfert pour entrée batch

Description zone	Nom	Obligatoire	Remarques
		'O'/'F'/'I' 'O' : Obligatoire. 'F' : Facultatif. 'I' : Interdit	
Numéro transfert	WLNTRA	'O'/'F'	Obligatoire si modification ou suppression.
Sens	WLSENS	'O'	'E'/'R'
Type de fichier	WLNFIQ	'O'	Cf. Liste '01' : LCR. '02' : Virements. '03' : Extraits compte '04' : Relevés LCR '05' : Prélèvements. '06' : Sortie bons à payer. '07' : Avis d'impayés. '08' : Info. Ou virements reçus.
Fichier à transmettre	WLFICH	'O'/'F'	'F' si réception et fichier unique : 'N'.
Bibliothèque fichier	WLBIFI	'O'	
Fichier unique	WLUNIQ	'O'/'F'	'O' si réception.
Année traitement générant demande	WLAFIC	'F'	Sert pour l'option '8'⇒ Historique de gestion des transferts.
Mois traitement générant demande	WLMFIC	'F'	Idem

Description de la DS externe TRANSBP

Jour traitement générant demande	WLJFIC	'F'	Idem
Utilisateur travail générant demande	WLUFIC	'F'	Idem
Numéro travail générant demande	WLNUMT	'F'	Idem
Support	WLSUPP	'O'	'T' : Télétransmission 'D' : Disquette 'C' : Cartouche
Déclenchement immédiat ?	WLIMME	'O'	'O'/'N'
Programme visu infos produit	WLPGR0	'F'	Sert pour l'option '23' : Visu infos produit de gestion des transferts
Bibliothèque vis infos produit	WLBIB0	'F'	Idem
Zone 256 visu infos produit	WLZLI0	'F'	Idem
Année épuration	WLAEPU	'I'	
Mois épuration	WLMEPU	'I'	
Jour épuration	WLJEPU	'I'	
Fin normale ?	WLCFIN	'I'	
Code retour transmission	WLCFIN	'I'	
ID de message	WLLERR	'I'	
Nombre enregistrements	WLNENR	'I'	
Année début transmission	WLADTR	'I'	
Mois début transmission	WLMETR	'I'	
Jour début transmission	WLJDTR	'I'	
Heure début transmission	WLHDTR	'I'	
Année fin transmission	WLAFTTR	'I'	
Mois fin transmission	WLMFTTR	'I'	
Jour fin transmission	WLJFTTR	'I'	
Heure fin transmission	WLHFTTR	'I'	
Code serveur	WLCSESR	'O'/'F'	'O' si banque / compte / guichet non renseigné.

Code banque	WLCBNB	'O'/'F'	'O' si serveur non renseigné.
Numéro compte	WLNCP	'O'/'F'	'O' si serveur non renseigné.
Numéro guichet	WLCGUI	'O'/'F'	'O' si serveur non renseigné
Rib	WLCRIB	'F'	
Nom travail	WLJBNM	'I'	
Fréquence	WLFREQ	'O'	'0' : Par intervalle '1' : Une fois. '2' : Toutes les semaines. '3' : Tous les mois. En général, utilisez '1' pour l'entrée batch.
Date déclenchement	WLDAT6	'F'	Si fréquence : '1'
Heure déclenchement	WLHEUR	'F'	Si fréquence : '1', '2', '3'.
Intervalle en secondes	WLINTS	'F'	Si fréquence : '0'
Tranche de mois	WLTRMO	'F'	Si fréquence : '3'
Traitement le lundi ?	WLTRLU	'F'	Si fréquence : '2' ou '3'
Traitement le mardi ?	WLTRMA	'F'	Idem
Traitement le mercredi ?	WLTRME	'F'	Idem
Traitement le jeudi ?	WLTRJE	'F'	Idem
Traitement le vendredi ?	WLTRVE	'F'	Idem
Traitement le samedi ?	WLTRSA	'F'	Idem
Traitement le dimanche ?	WLTRDI	'F'	Idem
Taille enregistrement	WLTAIL	'O'	'080' ou '160' : pour l'envoi seulement. ' '⇒ Prend la valeur par défaut définie dans la zone 'Type de fichier'.
Programme avant transfert	WLPGR1	'F'	
Bibliothèque programme avant	WLBIP1	'F'	
JOB program avant	WLJOB1	'I'	
Programme après transfert	WLPGR2	'F'	
Bibliothèque programme après	WLBIP2	'F'	

Description de la DS externe TRANSBP

JOB programme après	WLJOB2	'I'
Fichier sauvegardé	WLFISV	'I'
Nom travail lancé	WLJONM	'I'
Numéro travail lancé	WLJONO	'I'
User travail lancé	WLJOUS	'I'
Utilisateur de mise à jour	WLMAJU	'I'
Année de mise à jour	WLMAJA	'I'
Mois de mise à jour	WLMAJM	'I'
Jour de mise à jour	WLMAJJ	'I'
Heure de mise à jour	WLMAJH	'I'
Minute de mise à jour	WLMAJN	'I'
Seconde de mise à jour	WLMAJS	'I'

REMARQUE

Les zones affectées du code 'I' pour '**Interdit**', seront renseignées par le produit **COMM XL**.